ARRONDISSEMENT DE VERVIERS – ÉCONOMIE

Faillites au 1er semestre : pas bon !

+ 36,2 % de faillites en six mois par rapport à 2018

Nonante-quatre faillites dans l'arrondissement au 1er semestre : c'est +36,2 % par rapport à la même période en 2018 ! Mais la région verviétoise n'est pas la seule à ramer : à l'échelon national, on a constaté une « progression » de 15,8 %, avec un chiffre de pertes d'emploi dues à ces faillites qui croît de 21,2 %, selon Graydon.

+36,2 % : c'est le chiffre des faillites peu réjouissant clôturant le premier semestre de 2019, dans l'arrondissement de Verviers. Soit 94 faillites, dont 56 durant le 2e. Très mauvais par rapport aux 69 des 6 premiers mois de 2018, qui, elles, avaient constitué le chiffre le plus bas depuis douze ans.

À des échelons plus larges, le moral n'est pas davantage au beau fixe après l'embellie quasi générale du début 2018. Ainsi, en Flandre, le total des faillites a crû de 19,3 %, en Wallonie, de 17,8 et à Bruxelles, de 8,3. Il faut cependant comparer ce qui est comparable. En effet, depuis le 1er mai 2018, les ASBL et les professions libérales ainsi que les exploitations agricoles peuvent être déclarées en faillite. Néanmoins, pour ce qui est de l'arrondissement de Verviers, aucun nom de titulaire de profession libérale n'apparaît clairement dans la liste des entreprises faillies pour lesquelles le tribunal de l'entreprise a mentionné la finalité de la société (80 sur les 94 faillies). Par ailleurs, une seule ASBL est mentionnée comme faillie chez nous : L'Association belgo-marocaines (sic), de Dison. Enfin, on ne recense que deux entreprises agricoles faillies, l'une à Olne et l'autre à Welkenraedt.

Une loi sur les sociétés fantômes permet en outre de faire le ménage, en rayant des listes des sociétés n'ayant plus de raison d'être.

ON TRAQUE LES FANTÔMES !

La hausse du nombre de faillites est aussi imputable à d'autres facteurs, probablement plus importants. Dont une crise du commerce, notamment au centre de Verviers. Mais d'autres communes tirent la langue. Il faut aussi considérer que si l'on assiste à un bond de faillites dans l'arrondissement, depuis le semestre correspondant de 2018, il ne faut pas oublier que cette année-là, on avait enregistré un chiffre très bas : le meilleur depuis 2006. La précédente donnée record à la baisse pour un premier semestre période remontait à 2007, soit avant la crise mondiale de 2008-2009, avec 72 faillites.

LES PLUS JEUNES SOUFFRENT

Ce sont les sociétés les plus jeunes qui souffrent le plus. En témoigne Pascale Kessler, la gérante de la librairie-papeterie ABC, à Welkenraedt : « Les maisons qui ont plus de 15 — 20 ans d'ancienneté s'en sortent bien : ils ont une clientèle fidèle. Ceux qui sont installés depuis peu, eux, éprouvent des difficultés. » Le contexte local joue aussi : « Ici, on a le parking gratuit, on bénéficie de la proximité des entreprises, des écoles… »

Lueur d'espoir dans le ciel gris des faillites : le nombre de paiements d'allocations de chômage effectués par le truchement des organisations syndicales a plongé ces deux derniers mois, observe Daniel Richard, secrétaire régional interprofessionnel pour la FGTB. Cela serait-il dû au fait que beaucoup auraient trouvé de l'embauche ? Pas sûr : il se peut que certains aient été exclus du chômage ou aient été recalés pour y accéder. Il y a eu aussi des mesures restrictives pour l'accès à la prépension…

YVES BASTIN

Faillites dans l'arrondissement de Verviers

	1er semestre	Année complète
2019	94	
2018	69	156
2017	89	153
2016	89	147
2015	90	176
2014	102	176
2013	96	210
2012	77	158
2011	85	158
2010	95	192
2009	89	171
2008	77	135
2007	72	138
2006	75	137

À Verviers

180 cellules vides eu centre-ville

À Verviers, l'échevin du Commerce, Maxime Degey, déclare : « Chez nous, c'est plus dur. On ne va pas se mentir… Avec des éléments de conjoncture générale, mais aussi propres à Verviers. » Pourtant, Charles Michel avait proclamé que le salaire poche des clients potentiels avait augmenté, via le tax shift, notamment.

Certes, admet Maxime Degey, « mais le chômage dépasse les 25 % au niveau de la ville. » Et le taux d'inactivité y est très important, avec une charge fiscale qui se reporte sur une partie plus réduite de la population.

C'est surtout l'hyper-centre qui en pâtit, du point de vue commercial. En 2017, on dépassait déjà les 33 % de cellules vides dans ce secteur. Avec une situation qui semble avoir encore empiré, pense l'échevin, même si Crescend'Eau et Gérardchamps se portent plutôt bien.

Pour Martine Job, de Verviers Ambitions, on dénombrerait encore 180 cellules vides au centre de la ville pour 350 commerces encore ouverts, horeca compris. Une proportion qui, selon elle, demeure plutôt stable. Même si l'on est souvent plus interpellé par un commerce qui ferme que par un autre qui s'installe.

Dans ce contexte où beaucoup ont disparu au fil des ans, Philippe Lagasse de Locht estime qu'il faut concentrer les moyens pour protéger ceux qui restent.

Y.B.

Rue de l'Harmonie, à Verviers. © Y.B.

Par secteurs

La construction et l'horeca ont davantage trinqué

La Maison et l'Espion. © GSV

Par secteurs, si l'on considère les 80 entreprises sur les 94 faillies pour lesquelles le tribunal de l'entreprise identifie clairement l'objet de la société, on s'aperçoit que c'est encore le secteur de la construction au sens large qui collectionne le plus de faillites : 23 au total. Suit un traditionnel abonné à l'une des deux premières places : l'horeca, dont par exemple les hôtels La Maison et L'Espion, à Stavelot.

Bien plus loin, on trouve les commerces d'alimentation ainsi que les car-wash (4 faillites chacun). Il est vrai que ce dernier domaine regroupe pas mal d'entreprises au parcours très éphémère. On s'étonnera par contre de retrouver 3 entreprises du secteur de l'informatique parmi les faillis du premier semestre 2019.

Heureusement, la plupart des firmes faillies sont de dimensions modestes.

20004292